x

2° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Scrutin de ballottage

CIRCONSCRIPTION DE COSNE-SUR-LOIRE



Electrices, Electeurs,

Faisant écho à votre OUI du référendum, vos 11.659 suffrages m'ont désigné pour représenter au deuxième tour de scrutin la volonté populaire de construire la 5e République autour du général de Gaulle.

Dépassant les prévisions les plus optimistes, l'immense mouvement d'opinion qui a ainsi placé en tête le candidat de l'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE se retrouve à travers la France entière et traduit la confiance et l'espoir du pays dans cette force politique nouvelle.

L'U.N.R., qui a déjà réussi à battre Mendès-France et certains tenants du système, qui doit le 30 novembre l'emporter dans plus de cent circonscriptions, sera demain au Parlement le leader incontesté de la majorité gouvernementale.

Elle a voulu essentiellement que le pacte du référendum ne soit ni trahi ni rompu; et là où l'occasion s'en présentera, elle saura s'effacer dans ce but devant des concurrents plus favorisés, pourvu qu'ils soient fidèles aux institutions nouvelles

Ne vous abstenez pas; plus encore entrainez aux urnes les hésitants du premier tour

L'heure n'est plus maintenant de satisfaire certaines préférences doctrinales ou personnelles, mais au contraire de vous unir plus nombreux encore pour renforcer d'un vote massif et efficace un succès nécessaire à la République nouvelle et à la France.

Pour Elles, je vous dis merci !

Paul BOULET

Maire de La Charité-sur-Loire

Remplaçant éventuel :

Charles MATHEY

Candidat de

L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

C'est ensemble, électeurs, que nous construirons

DANS LA PAIX RETROUVEE :

Une FRANCE respectée, protégée, et maintenue dans son ensemble d'Outre-Mer.

Un ETAT stable, efficace et juste.

Une NATION dynamique et une communauté fraternelle et sociale.

Nous voulons pour tous un travail assuré et rémunéré; pour chaque famille un foyer.

Nous protègerons nos vieillards, garantirons la santé morale et physique de nos enfants.

La libre entreprise (commerce et artisanat) comme l'agriculture, auront leur juste part du revenu collectif, grâce à une équitable répartition des charges et des profits.

Votez U. N. R.

Votez BOULET

S.N.I - Cloix Nevers